

Acte N° 2022-05

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 22 avril 2022
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;
- Vu** l'acte 2021-07 du 3 mai 2021 portant information de la nomination de M. Tanguy LEROY en qualité de chargé de mission pour la préparation de la nouvelle offre de formation - licences et masters

Prend l'acte suivant :

**OBJET : Information sur le renouvellement de la charge de mission de M. Tanguy LEROY
(nouvelle offre de formation)**

Les membres du Conseil d'administration sont tenus informés du renouvellement de la charge de mission de M. Tanguy LEROY en qualité de chargé de mission, conformément à la lettre de mission jointe en annexe.

Fait à Lyon, le 25 avril 2022

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER